



ffgolf[®]

Fédération Française de Golf



COMITE DEPARTEMENTAL DE L'INDRE

Championnat de l'Indre Jeunes – Adultes - Séniors

**Dimanche 7 juillet 2019
golf des Dryades - Tour 1**

**Dimanche 20 octobre 2019
golf du VDI - Tour 2**

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

DROITS D'INSCRIPTION

Licenciés dans les clubs ou associations suivantes :

Dryades, Val de l'Indre, Gazélec-Châteauroux, ASSM ville d'Issoudun, golf des Rosiers-Bélâbre.

Uniquement les droits d'inscription à régler

Adulte : 10 € / -18 ans : 5 €

Autres licenciés :

Droits d'inscription 25€ + Green-Fee selon les tarifs du club.

(Montant intégralement reversé au Comité de l'Indre de Golf)

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au club-house environ 30 min après le retour de la dernière partie.

Un cocktail sera offert par le Comité de l'Indre de Golf à l'issue de la remise des prix.

Tous les participants y sont conviés.

Le cocktail sera commandé au responsable du club-house par le président du club hôte et réglé par le trésorier du Comité.

PRIX ET RECOMPENSES

Les récompenses sont prises en charge par le comité départemental.

COMMUNICATION DES RESULTATS / RELATION PRESSE

Nous comptons sur l'introduction de chacun auprès des journalistes locaux pour assurer la diffusion des résultats et le communiqué les accompagnants.

LOGISTIQUE

Une feuille d'inscription au Championnat devra être mise en évidence dans chaque club. La gestion des inscriptions relève de chaque club. La liste définitive devra parvenir au club organisateur la veille de la compétition avant midi.

ORGANISATION SPORTIVE

FORMULE

18 trous **Stroke Play** pour les 1ères séries,
Stableford pour les autres séries

SERIES

- 1ère série : inf à 15.4
- 2ème série: 15.5 à 26.4
- 3ème série : 26.5 à 36
- 4ème série : 36 à 54

REPERES DE DEPART

- 1ère série : dames repères bleus / messieurs repères blancs
- Autres séries : dames repères rouges / messieurs repères jaunes

PRIX ET RECOMPENSES : attention pour 2019 résultats au cumul des 2 tours

Seules les personnes licenciées dans les clubs des Dryades, Val de l'Indre, Gazélec-Châteauroux, Golf des Rosiers et ASSM Issoudun peuvent prétendre aux Trophées du Championnat de l'Indre.

- Dames : Trophée aux 4 premières brut de chaque série.
- Messieurs : Trophée aux 4 premiers brut de chaque série.
- Jeunes (-18 ans) : Trophée remis à la première brut demoiselle et au premier brut monsieur toutes séries confondues.
- Seniors Dames (+50 ans) : Trophée remis à la première dame brut toutes séries confondues.
- Seniors messieurs (+55 ans) : Trophée remis au premier monsieur brut toutes séries confondues.
- Seniors 2 messieurs (+65 ans) : Trophée remis au premier monsieur brut toutes séries confondues.

(Les titres par séries prévalent sur les titres par âges, si par exemple un monsieur senior est titré champion en 1ère série, le champion senior sera alors le deuxième brut sénior)

DEPARTAGE

Pour les titres de champion de l'Indre dans chacune des séries, en cas d'égalité à l'issue des 36 trous, le départage se fera en play-off sur le(s) trou(s) désigné(s) par le comité d'épreuve.

COMITE DE L'EPREUVE

Composé du président du club hôte, et de 4 membres du bureau du Comité de l'Indre de Golf.

Les tirages et heures de départ, les repères de départ, le marquage du terrain et les positions de drapeaux, ainsi que les règles locales à remettre à chaque participants sont sous la responsabilité du club qui reçoit. Les horaires des départs seront disponibles l'après-midi du jour précédent la compétition